

SOMMAIRE

Interview de JP Dubois,
42 ans au service de l'élevage

P1

Notre élevage wallon en
chiffres: tour d'horizon du
rapport annuel de l'ARSIA

P2

Nouvel engagement au service
de la santé des troupeaux
caprins

P3

P4

EDITO

Succédant à Jean-Paul Dubois à la direction du département Identification et Traçabilité de l'ARSIA, Marie-Laurence Semaille nous livre dans cette édition une première analyse des chiffres liés à l'élevage en Wallonie et issus du rapport annuel 2022.

Elle attire en particulier notre attention sur les statistiques liées à l'évolution du cheptel bovin, plus qu'alarmantes. Le déclin de l'effectif bovin, et tout particulièrement allaitant, n'est pas nouveau mais il faut pointer une accélération du phénomène ces 3 dernières années. Ce constat est similaire chez nos voisins français qui annoncent une baisse importante de leur production de viande (5 % pour 2022 et - 1,6 % de prévision de baisse pour 2023 (chiffres Idele)).

Tout comme en Wallonie, la baisse de production est compensée par une hausse des importations qui devrait perdurer en 2023, et un ralentissement des exportations, faute de disponibilités... Découvrez les chiffres en détails, en page 3 de cette édition.

Mais avant tout, l'ARSIA tient à donner la parole à Jean-Paul Dubois, récemment retraité et qui a consacré passionnément, de façon visionnaire et sans jamais défaillir, sa carrière entière à l'Élevage.

INTERVIEW

42 ANS AU SERVICE DE L'ÉLEVAGE

Jean-Paul Dubois, Directeur de l'Identification et de la Traçabilité à l'ARSIA a pris sa retraite. Retour sur son riche parcours et sa longue expérience en traçabilité animale.

Le goût de Jean-Paul Dubois pour l'élevage s'éveille dès l'enfance, aux côtés de son grand-père et son oncle, fermiers en pays hennuyer. C'est donc naturellement qu'il obtient à Gembloux son diplôme d'Ingénieur Agronome, orientation élevage cela va de soi, marqué en particulier par les enseignements des professeurs Burny, Compère, Mammerickx et Thewis.

Premiers contacts professionnels avec le terrain, au service Génie rural du ministère de l'Agriculture, il travaille à la promotion de l'ensilage et de dispositifs d'économie d'énergie sur les tracteurs, conséquence de la première crise du pétrole... Ce contrat terminé, il s'envole pour le Zaïre (Congo) et consacre 5 années inoubliables et enrichissantes à l'élevage extensif de la race N'Dama au sein du ranch JVL du Maïdombe.

De retour en Belgique, il travaille quelques mois pour Interagri, au développement de l'encadrement informatique à la ferme et de la comptabilité de gestion des fermiers...



premiers ordinateurs dans les fermes, découverte et expérience extraordinaire, le premier défi étant moins de prouver leur utilité que de convaincre de l'intérêt d'une comptabilité analytique pour la gestion de l'exploitation !

J.-P. Dubois travaille ensuite 7 ans pour l'Association Holstein, à Theux : aide à la gestion du troupeau laitier (GTL) et contrôle laitier personnalisé, conception et envoi à l'éleveur d'un planning de distribution de la « RTL », Ration du Troupeau Laitier, formations à l'insémination artificielle pour les éleveurs, conseils en génétique et accouplements dirigés.

Riche de ces multiples expériences et pour se rapprocher de Mons, son fief natal et de cœur, il endosse en juin 95 la responsabilité de Secrétaire à la fédération hennuyère de lutte contre les maladies animales. A la fusion des fédérations en une seule association régionale en 2003, il deviendra Directeur du département Identification et Traçabilité.

Pour nous toutes et tous, il a été notre « Monsieur Boucle », notre « Monsieur CERISE »... Un grand Monsieur aussi, mais qui dit bien plus souvent « nous » que « je » quand ils parlent des personnes avec lesquelles il a mené à terme bien des projets et travaux, évoqués dans l'interview suivante, recueillie à l'occasion de son départ.

Quels ont été vos plus grands défis ?

Je suis arrivé à la Fédération alors que Sanitel démarrait. Déjà des éleveurs pouvaient identifier eux-mêmes à la naissance avec une boucle plastique et une boucle métallique apposées ensuite par les agents identificateurs. En 97, nous passons à la double identification plastique. Le taux de pertes de boucles était très élevé. Ce fut mon premier défi, demandé par le conseil d'administration : en améliorer la tenue.

Avec des améliorations successives dans le cadre d'une collaboration efficace de la firme Allflex - qui livre à ce jour près de 95 % des boucles en Belgique -, dès 2000 et jusque 2014, nous atteignons seulement 2 % de pertes. Malheureusement la lutte BVD obligatoire reposant sur une boucle à biopsie, plus fragile, fit remonter ce taux pendant quelques années jusqu'à 7 %. Une fois de plus, Allflex a pris les choses en main ; le taux de pertes est descendu à 3 %. Mais ne l'oublions pas, cette fameuse boucle à biopsie a permis l'éradication du BVD, et ce à moindre coût.

Suite page suivante

INTERVIEW (SUITE)

Cerise sur le gâteau, déposée à l'initiative de Christian Quinet, directeur du laboratoire, le prélèvement systématique par biopsie est aussi valorisé en intégrant la biothèque par un extrait d'ADN qui remplace l'ancienne pilothèque. Il s'agit là d'une belle collaboration entre la traçabilité et le laboratoire. C'est une de grandes forces de l'ARSIA : associer la traçabilité, le labo et l'administration de la santé.

Notre gestion de l'envoi des boucles était aussi un poste sensible. Je n'ai jamais été pour une sous-traitance. Nous sommes la seule région européenne à avoir notre propre stock et le gérer. Cela nous permet de bénéficier d'une part de tarifs avantageux. D'autre part, si problèmes de livraison ou erreurs il y a, nous les assumons et y remédions très rapidement en limitant les intermédiaires.

Vous évoquez la force de l'ARSIA. Comment est née cette association « santé animale/traçabilité » ?

Historiquement, on la doit au ministère de l'Agriculture et en particulier au Dr Luc Lengelé, Inspecteur vétérinaire visionnaire qui a encouragé et soutenu l'association étroite de la traçabilité et de la surveillance sanitaire, ainsi qu'à Luc Nicaise, Président de l'ancienne ACSA (Association Centrale de la Santé Animale). « Il faut parfois faire le bonheur des gens malgré eux » m'a répété souvent ce dernier, message retenu tout au long de ma carrière; nous avons parfois dû imposer des nouveautés, des règlements, alors que nos membres n'en voyaient pas l'utilité première... mais à un moment si on ne décide pas pour tout le monde, tout prend plus de temps et coûte finalement plus cher. La Lutte IBR en est un bel exemple. Si elle n'était pas devenue obligatoire en 2012, nous serions loin d'atteindre à ce jour les objectifs sanitaires fixés.

L'identification électronique en est-elle un autre exemple ?

Effectivement, nous l'avons imposée et financée voici 6 ans en Wallonie, contrairement à la Flandre. Lors d'un récent sondage au marché de Ciney, 80 % des animaux étaient identifiés électroniquement. Mais on a parfois tort d'avoir raison trop tôt, semble-t-il... Il est surréaliste que les ovins et caprins doivent être identifiés par boucle électronique et non les bovins ! Alors que cet outil permettrait de suivre bien mieux les mouvements, en enregistrant à chaque étape non plus des documents aux informations en partie volatiles, mais bien les animaux eux-mêmes ; ce sont eux qui comptent ! J'aurais aimé voir cet outil être plus activement exploité car les problèmes que rencontre notre département Administration de la Santé pour suivre la traçabilité des mouvements et des contacts seraient largement résolus.

Quel est votre regard sur l'évolution des troupeaux bovins ?

Le nombre de troupeaux bovins diminue d'année en année depuis plus de 30 ans, comme chacun le constate. Par contre, la dernière enquête de satisfaction auprès des éleveurs en attestait, leur santé va en s'améliorant : moins d'avortements, moins de gripes, un niveau sanitaire global encourageant... Cela reste complexe à prouver car c'est multifactoriel mais il apparaît que les plans de lutte menés par l'ARSIA y ont leur part.

... et sur leur traçabilité ?

Je viens d'une génération où la traction chevaline prédominait encore, dans des fermes à taille humaine. Enfant, j'ai connu les premiers tracteurs, les premières moissonneuses-lieuses... ensuite l'évolution de la mécanisation agricole fut exponentielle. Il en va de même pour l'identification. Et il y a encore du chemin, ce que soutient l'ARSIA. Cela pourrait être plus rapide, mais nous avons toujours tenu compte de rythmes différents, selon les éleveurs. Je regrette cependant que les décisions de nos instances fédérales intègrent peu les différences manifestes entre l'agriculture du Nord et du Sud, ce qui a entravé souvent notre liberté lors de la mise en place de projets ou d'outils nécessaires et adaptés à notre élevage wallon. Une certaine démobilitation et un manque de soutien législatif impactent par exemple le cours de la lutte IBR, conséquence d'un suivi incomplet du commerce des animaux.

Toutefois et fort heureusement, nous collaborons désormais directement avec notre homologue flamande la DGZ, dans l'intérêt de nos deux asbl, et donc de leurs membres éleveurs.

CERISE, votre fruit préféré ... ?

Oui, développé à la demande du secteur, le portail CERISE est une réussite qui repose pour une grande part sur une équipe informatique compétente et son responsable, Samuel Chapon, qui dès le début du projet l'a porté avec ténacité et créativité. Sanitel, au départ, c'étaient juste des contraintes pour les éleveurs : communiquer des données au fur et à mesure et dans les délais. La traçabilité gagnait en efficacité mais à part ça les éleveurs n'en tiraient rien de tangible... En 2007, nous avons plaidé pour un outil qui offre un retour aux détenteurs, juste échange de leur travail

administratif, soit un portail où seraient rentrées des infos non seulement liées au sanitaire ou à Sanitel mais aussi à l'élevage. D'autres associations telle que l'awé étaient par ailleurs hautement intéressées ; les détenteurs ne devaient plus enregistrer les mêmes données à deux reprises et à des endroits différents, simplifiant leur charge administrative. En 2009, j'ai ainsi baptisé du nom de « CERISE », ce « Centre d'Enregistrement et de Régulation des Informations au Service de l'Élevage ». S'y sont ajoutés ensuite des outils gratuits tels que la fiche SPOT, le suivi de filiation, les indicateurs de délais, le suivi des aides PAC, les rapports avortement, les rapports de vaccinations, ... et en 2018, est arrivée l'application CERISE sur smartphone.

Un moment de votre carrière ... délicat ?

La perquisition policière à la Fédération de Mons fut certainement une journée traumatisante pour toute mon équipe et moi-même, qui reste gravée dans nos mémoires. Suspectée « complice » à la suite de lourdes fraudes d'un éleveur, la Fédération en est sortie fort heureusement totalement blanchie... mais nous avons tout de même saisi l'opportunité pour développer et renforcer notre fonctionnement en entrant dans une démarche de certification, qui dès son obtention a garanti et crédibilisé nos prestations en visant toujours un niveau qualitatif proche de l'excellence.

Un moment ... intense ?

Au départ de la crise de dioxine, un jeudi à 13h, l'ACSA appelle à la rescousse toutes les fédérations ; il fallait en toute urgence enregistrer le lien entre tous les fournisseurs d'aliments et leurs troupeaux clients : travail fastidieux qui risquait de nous retenir une bonne partie de la nuit... A Mons, toutes affaires cessantes, et après avoir rapidement organisé la garde de leurs enfants, les employées se sont attelées au travail avec une telle efficacité qu'en tout début de soirée, les listes étaient complétées et envoyées ! Très impressionné par leur conscience professionnelle, je leur en ai toujours gardé mon plus grand respect.

A la création de l'ARSIA, avec l'intégration des entités provinciales dans une structure régionale, j'ai pu constater ce même sens du service bien rempli et je ne peux qu'exprimer une fois encore toute ma reconnaissance à l'ensemble du personnel qui ne ménage pas sa peine pour rendre le meilleur service possible à nos éleveuses et éleveurs.

Vous avez connu trois présidents et travaillé avec eux...

Je dois énormément à Dion Coolsaet, Président de la Fédération du Hainaut et de l'ARSIA à sa création, qui m'a accordé sa pleine confiance et savait donner le « ton », me conseillant avec discernement et pertinence. Tous les jours à 9h, nous échangeons quelques mots au téléphone, en guise de briefing quotidien... De même Jean Detiffe, et maintenant Laurent Morelle sont des présidents/éleveurs positivement influents et importants dans une association telle que l'ARSIA, avec une vision progressiste « qui fait parfois le bonheur des gens malgré eux » !

Votre message au personnel de l'ARSIA ?

Garder le cap avec rigueur, garante du travail bien fait, pour être toujours prêt à affronter tant les changements que les crises potentielles. Grâce à des équipes pluridisciplinaires, on en a évité plus d'une et on a aujourd'hui tous les outils pour réagir efficacement.

Je pars heureux d'être remplacé par Marie-Laurence Semaille dont la grande expérience et la connaissance du secteur et des questions de traçabilité garantissent le relais qu'elle assure d'ores et déjà avec brio. Par ailleurs, elle sera bientôt secondée par Ludvine Tillière qui succède à Jean-Claude Colaux lui aussi proche de la retraite, assumant ainsi la direction adjointe en tant que responsable de l'identification et de l'enregistrement du département traçabilité. Un duo prometteur alliant la stratégie et l'opérationnel, avec lequel le niveau de qualité du département de la traçabilité dépassera encore de quelques échelons ce que nous avons atteint après 28 ans de loyaux services...

Et aux éleveuses et éleveurs ... ?

Du courage, car il en faut... Devant les contraintes imposées, chercher leurs effets positifs pour l'amélioration du quotidien. Et une bonne dose d'adaptabilité pour s'approprier les nouveaux outils, en particulier numériques. Contrairement à d'autres structures de services au citoyen qui dématérialisent largement et suppriment quasiment tout contact humain, l'ARSIA est là pour les aider ; il y a toujours quelqu'un au bout du fil, une personne sympathique à l'accueil, ou à la helpdesk, pour répondre aux questions ou orienter vers la personne compétente.

« Vous possédez maintenant tous les outils pour valoriser vos efforts et prouver combien vous travaillez aussi à un niveau de qualité élevé, et avec très grande rigueur, pour le bien du consommateur. Soyez fiers de votre métier, aimez ce que vous faites et faites ce que vous aimez ».

FOCUS

L'ÉLEVAGE WALLON EN CHIFFRES

Tour d'horizon du rapport annuel de l'ARSIA

Voici quelques chiffres particulièrement parlants mais aussi alarmants de l'évolution des différents secteurs de l'élevage en Wallonie. Le déclin du secteur bovin est constant depuis plusieurs décennies mais il faut pointer une accélération de la disparition du cheptel, surtout en race allaitante, ces 3 dernières années.



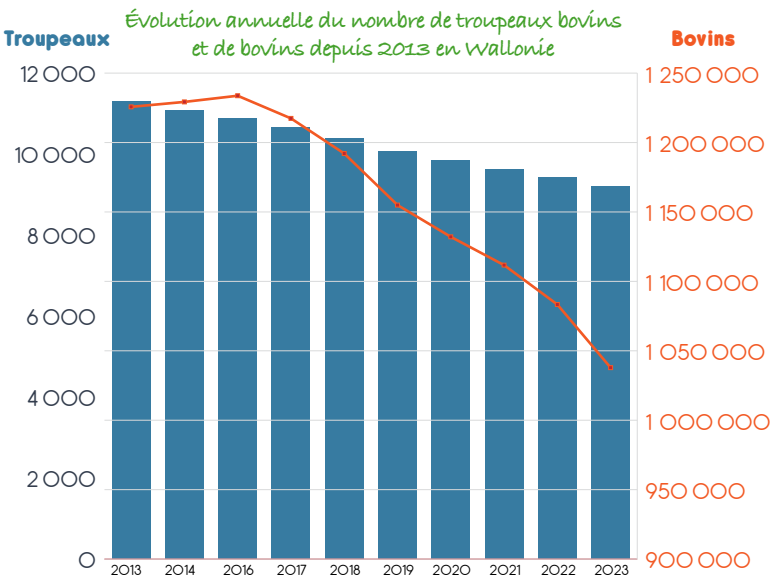
Le secteur bovin

En l'espace de 10 ans, le secteur bovin a perdu 18,6 % de ses troupeaux et 15,3 % de ses effectifs. Mais l'érosion du secteur tend à s'accélérer ces 3 dernières années. Il faut également noter qu'après de nombreuses années de lente progression, le nombre moyen de bovins par exploitation baisse, passant de 114,8 à 112,8 animaux/troupeau. Si l'effectif laitier est relativement stable en Wallonie, il progresse fortement en Flandre. Par contre, le secteur viandeux accuse une forte baisse tant au Nord qu'au Sud du pays, tandis que le cheptel mixte tend à se stabiliser ces 5 dernières années dans les deux régions.

Les naissances ont baissé de 12,3 % ces 10 dernières années avec une accélération de la réduction ces 5 dernières. Par rapport au cheptel total, le pourcentage de naissances est

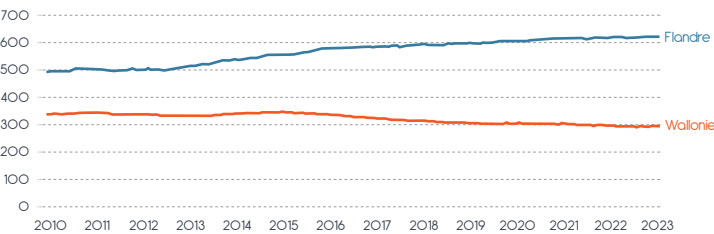
toutefois en hausse. Mais si la première tendance devait se confirmer, cela pourrait indiquer un abandon dans l'activité d'engraissement dans les troupeaux actifs. Le pourcentage de vente d'animaux par rapport au cheptel total est quant à lui relativement stable. Le taux de mortalité moyen est repassé sous la barre de 5 % avec 4,95 % d'enlèvements par Rendac (versus 5,14 % pour 2021).

Il faut encore relever une hausse de 21,5 % des importations par rapport à 2021 et un pourcentage d'achats en légère hausse par rapport à l'effectif total. Les exportations sont en baisse de 16,5 % par rapport à 2013 mais restent stables par rapport à l'effectif total (4,14 %).

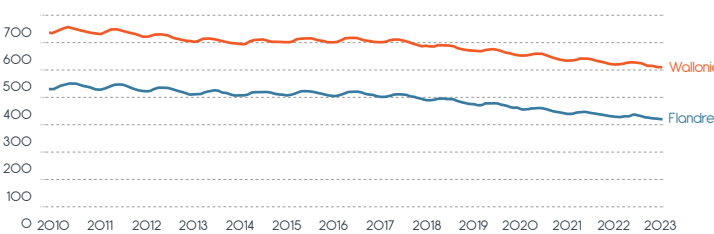


Année	Naissances	%	Sorties	%
2013	470 329	39,09	604 319	50,23
2014	485 153	39,79	544 778	44,68
2015	482 701	40,02	491 998	40,79
2016	477 365	40,13	494 686	40,64
2017	449 680	37,72	477 996	40,10
2018	448 845	38,86	456 029	39,48
2019	436 039	38,52	440 829	38,94
2020	430 455	38,72	448 826	40,37
2021	422 094	38,96	425 445	39,27
2022	412 381	39,73	407 618	39,27

Evolution du cheptel laitier de 2010 à 2023 en Flandre et en Wallonie

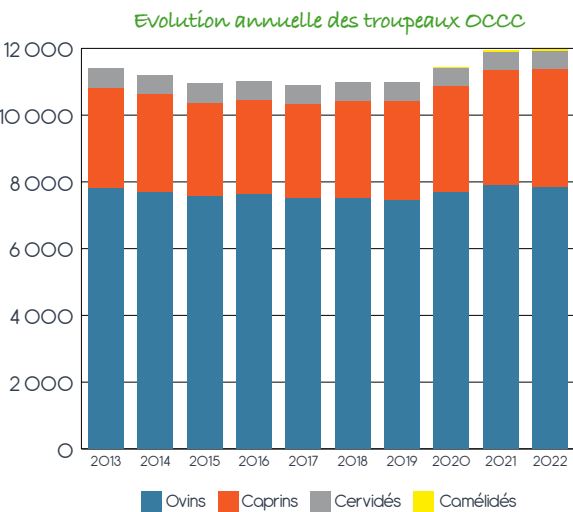


Evolution du cheptel viandeux de 2010 à 2023 en Flandre et en Wallonie



Le secteur Ovins, Caprins, Cervidés (OCC...C) s'agrandit!

En effet, il faut désormais ajouter un troisième C... comme « Camélidés » lesquels, au nombre de 76 troupeaux en Wallonie, sont désormais également soumis aux obligations d'identification. Les effectifs ovins se sont quant à eux stabilisés en 2022 autour de 7847 troupeaux et les caprins ont continué leur progression pour atteindre 3519 troupeaux.



Du côté des porcs...

La Wallonie dénombre 1 520 élevages porcins. Notons une baisse importante des livraisons de boucles entre 2021 et 2022 soit 22 % en moins. Cela témoigne malheureusement de la forte baisse des naisseurs wallons.

SECTEUR CAPRINS

NOUVEL ENGAGEMENT AU SERVICE DE LA SANTÉ DES TROUPEAUX

Parmi les maladies caprines, le CAEV (arthrite – encéphalite virale caprine) compte certainement parmi les plus connues. Rares sont en effet les chevriers qui n'en ont entendu parler. Si un plan de lutte volontaire fédéral existe, une poignée de troupeaux seulement (10 pour toute la Belgique!) bénéficie d'un certificat « indemne CAEV ». Un élément qui nous a interpellés et poussés en 2022 à lancer une grande enquête sectorielle afin de savoir pourquoi la participation au plan de lutte est si peu importante et comment motiver les éleveurs à assainir leur troupeau.

CAEV, en quelques mots...

Le CAEV est le nom donné à une pathologie caprine d'origine virale au caractère plutôt insidieux. En effet, cette maladie induit une réponse immunitaire tardive et les symptômes, eux aussi, ont tendance à apparaître à un âge avancé (amaigrissement, « gros genoux », troubles mammaires). Ses voies de transmission sont nombreuses: consommation de colostrum / lait d'une chèvre infectée, inhalation de particules virales ou encore contact indirect via du matériel d'allaitement ou de soins. Enfin, et c'est un point non négligeable, le CAEV est une pathologie incurable vis-à-vis de laquelle il n'existe aucun vaccin. Autrement dit, un animal « positif » est une source de contamination toute sa vie durant pour les individus qu'il côtoie.

Lutter contre la maladie et être reconnu indemne

Lutter contre la maladie, en d'autres mots « assainir son troupeau » et être reconnu pour ses efforts de maintenir un élevage indemne est chose possible. Il existe en effet un plan de lutte fédéral volontaire auquel n'importe quel chevrier peut librement adhérer. Le respect des modalités d'application du dit plan (prélèvements sanguins réguliers, réforme des animaux positifs et de leur descendance, contraintes d'approvisionnement, ...) permet ainsi de décrocher le précieux certificat « indemne CAEV ».

Mais, parce qu'il y a un « mais » ...

Les chevriers se montrent, comme nous le disions plus haut, peu enclins à participer à cette lutte. Pour quelles raisons ?

Est-ce une question de coût lié aux analyses sanguines ? Cet élément est rapidement balayé: l'ARSIA, depuis maintenant deux ans, maintient un tarif plancher en ce qui concerne les analyses sérologiques CAEV et prend à sa charge le surcoût lié à d'éventuelles analyses de confirmation opérées auprès du laboratoire national de référence.



Est-ce une question de contrainte logistique ? Certes, la participation au plan de lutte suppose une répétition de prélèvements sanguins auprès des animaux âgés de 12 mois et plus. Mais ce n'est pas l'élément qui semble freiner nos chevriers.

Un souci avec les modalités mêmes du plan ? C'est ici que le sujet chiffonne. Tout d'abord parce que devenir « indemne », cela suppose de s'approvisionner en « sang neuf » auprès de troupeaux eux-mêmes indemnes et comme ces troupeaux ne courent pas les rues, la situation se révèle tout de suite ardue... Ensuite, parce qu'il suffit d'un seul animal positif et c'est un certificat qui s'envole et une procédure qui redémarre à zéro pour tenter de le récupérer. Lourd, lourd... Enfin, si la réforme des animaux positifs (et de leur descendance) est bien comprise par le secteur, celui-ci regrette qu'elle ne soit pas financièrement compensée. Bref, les arguments ne manquent pas.

Revoir le plan de lutte fédéral, une utopie ?

L'idée ne date pas d'hier. En 2018, des discussions étaient entreprises en groupe de travail à Bruxelles dans ce sens. Et ces discussions se sont vite refermées tant il était difficile de mettre tous les acteurs d'accord. Les attentes des éleveurs se heurtaient aux remarques des experts scientifiques mandatés par les autorités fédérales et le discours de chacun était recevable et compréhensible. Bref, mieux valait siffler la fin du match que tourner inlassablement en rond.

Vous rencontrer et échanger !

C'est ce que nous avons fait courant l'automne 2022. Lors d'une après-midi d'échange à Ciney (et à distance) avec des éleveurs et représentants d'éleveurs, nous avons pris le temps d'échanger en toute simplicité et toute transparence au sujet de vos attentes. L'idée de « faire quelque chose » vis-à-vis du CAEV vous tient à cœur pour garantir la bonne santé de votre troupeau mais aussi pour assurer une plus-value à la vente de vos reproducteurs (boucs, chevrettes d'élevage). Vous étiez ainsi nombreux à accueillir positivement l'idée de la mise en place d'une certification régionale.

Une initiative wallonne pour 2023

2023 devrait ainsi connaître prochainement la mise en place d'un plan régional de contrôle « CAEV ». Nous le voulons scientifiquement juste mais aussi plus souple pour qu'il puisse bénéficier d'une large adhésion. Nous le voulons libre pour qu'il ne soit pas ressenti comme une contrainte. Nous l'imaginons plus large qu'exclusivement « centro-centré » sur le CAEV parce que d'autres maladies vous préoccupent.

Et pour le construire, nous avons besoin de vous ... Alors, à vos agendas !

À VOS AGENDAS

Soirée d'information « Plan régional de contrôle CAEV »

Mardi 23 mai à 20h
CINEY (siège de l'ARSIA)

Ouvert à tous les éleveurs caprins. Accessible également en visioconférence

Informations à suivre par mail, sur notre site web et nos réseaux.



N'hésitez pas à nous contacter pour toute question
Tel : 083 23 05 15 (option 4)
Email : francois.claine@arsia.be / thierry.petitjean@arsia.be